



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine



2025

Bilan d'animation

Période mars 2024 - mars 2025



Site Natura 2000 FR7200669

Vallon de la Sandonie

Dordogne

05 55 03 29 07

| cen-nouvelle-aquitaine.org

| 6 ruelle du Theil,
87510 Saint-Gence

Sommaire

Sommaire.....	1
Liste des figures	3
Liste des tableaux	3
Intervenants.....	4
Présidence du Comité de Pilotage.....	4
Structure animatrice.....	4
Préambule	5
Site Natura 2000 et enjeux de conservation	6
Habitats naturels d'intérêt communautaire	6
Espèces d'intérêt communautaire.....	6
Espèces protégées et/ou patrimoniales	6
Enjeux du site.....	7
Objectifs du Docob	7
Résultats de l'animation au titre de l'année 2023-2024.....	8
1- Animation	8
1-1 Poursuivre les actions de sensibilisation, d'information, de communication	8
Publication de bulletins d'information	8
Site Internet.....	8
Documents de communication	9
Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires	9
Article dans la presse.....	9
1-2 Échanger avec d'autres animateurs de sites Natura 2000.....	9
2- Assistance technique	10
2-1 Contractualisation des actions du DOCOB	10
Recensement et contact des signataires potentiels	10
Assistance technique et administrative des signataires	10
Suivi et évaluation des contrats.....	10
Renseignement dans le système d'information des sites Natura 2000 « SIN2 »	10
2-2 Natura 2000 dans les politiques publiques	10
2-3 Assistance technique dans le cadre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000	10
2-4 Actions non contractuelles (hors contrats Natura 2000)	10
Appel à projets régional « Études et suivis scientifiques Natura 2000 ».....	10
Programme « Chiroptères cavernicoles prioritaires en Nouvelle Aquitaine »	11
<i>Phase de programmation</i>	11
<i>Phase de mise en œuvre</i>	11
2-5 Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine	11
3- Suivi du site et du DOCOB	12
3-1 Suivi des populations de chiroptères	12

3-2 Suivi socio-économique.....	13
3-3 Mise à jour du DOCOB et du FSD.....	13
3-4 Évaluation de l'état de conservation du site.....	14
3-4 Tableau de bord du DOCOB.....	14
4- Assistance administrative et bilan annuel.....	18
4-1 Comité de pilotage	18
4-2 Bilans d'animation	18
Elaboration d'un compte rendu d'activité à mi-parcours.....	18
Élaboration du bilan d'animation annuel	18
Bilan de la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).....	19
1- Présentation de la programmation 2023-2027	19
2- Bilan du PAEC NA BD24	20
4- Bilan du PAEC NA EL24	23
5- Perspectives pour la campagne 2025.....	24
Annexes	25

Référence à utiliser

GOUAT C., QUERO N., LABOUREL V., 2025. Bilan d'animation 2024-2025 du site Natura 2000 FR7200669 « Vallon de la Sandonie ». Convention cadre Région/Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, 24 p + annexes.

Liste des figures

Figure 1 : Localisation du site Natura 2000 du « Vallon de la Sandonie »	5
Figure 2 : Capture d'écran de la page d'accueil du site internet.....	8
Figure 3 : Séance photo au cours de l'animation du 26 mai 2024.....	9
Figure 4 : Évolution des effectifs des principales espèces en hibernation	12
Figure 5 : Murins à oreilles échanquées en léthargie.....	13
Figure 6 : Carte des périmètres des 3 PAEC concernant le site Natura 2000	19
Figure 7 : Déroulement de la campagne d'animation MAEC de 2024.....	20
Figure 8 : Bilan cartographique des engagements en 2024 sur le PAEC NA BD24 sur les communes des sites « Coteaux de la Dronne » et « Vallon de la Sandonie ».....	22

Liste des tableaux

Tableau I : Objectifs opérationnels du site du Vallon de la Sandonie.....	7
Tableau II : Synthèse des effectifs de chiroptères observés en période hivernale en 2023, 2024 et 2025 au gouffre de Paussac.	12
Tableau III : Tableau de bord du DOCOB.....	15
Tableau IV : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA BD24.....	21
Tableau V : Bilan des engagements dans le PAEC NA BD24 sur les communes du site Natura 2000.....	21
Tableau VI : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA EL24.....	23
Tableau VII : Financements demandés pour les différents PAEC concernant le site Natura 2000	24

Intervenants

PRESIDENCE DU COMITE DE PILOTAGE

Dans le cadre de la prise de compétence au 1^{er} janvier 2023 par la Région Nouvelle-Aquitaine de la gestion des sites terrestres Natura 2000, la Présidence par délégation du Président de la Région Nouvelle-Aquitaine est assurée par monsieur Nicolas Platon, élu régional.

STRUCTURE ANIMATRICE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine a été désigné structure animatrice du site Natura 2000 dans le cadre du marché public de prestations intellectuelles « Animation du Document d'objectifs de sites Natura 2000 sur les territoires de la Dordogne (24), de la Corrèze (19), de la Vienne (86) et de la Creuse (23) » référencé sous le numéro 20221000^E07591 proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'animation du site est assurée par Cyrille Gouat, Vincent Labourel et Nolwenn Quéro, chargés de missions au Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, antenne de Dordogne, située au 212 boulevard des Saveurs 24660 Coulounieix-Chamiers.

Préambule

Le site Natura 2000 « Vallon de la Sandonie » (FR 7200669) s'étend sur une superficie de 668 hectares sur les communes de Paussac-et-Saint-Vivien, Saint-Just et Mareuil-en-Périgord dans le département de Dordogne (Figure 1). Le Document d'Objectifs élaboré par le CEN Aquitaine a été validé le par le Comité de pilotage (COFIL) en 2004. Le site a été proposé au titre de Natura 2000 au regard de son importance pour le cortège patrimonial de landes et de pelouses sèches ainsi que pour la présence de colonies de chauves-souris.

Le présent bilan synthétise les opérations réalisées entre mars 2024 et mars 2025.

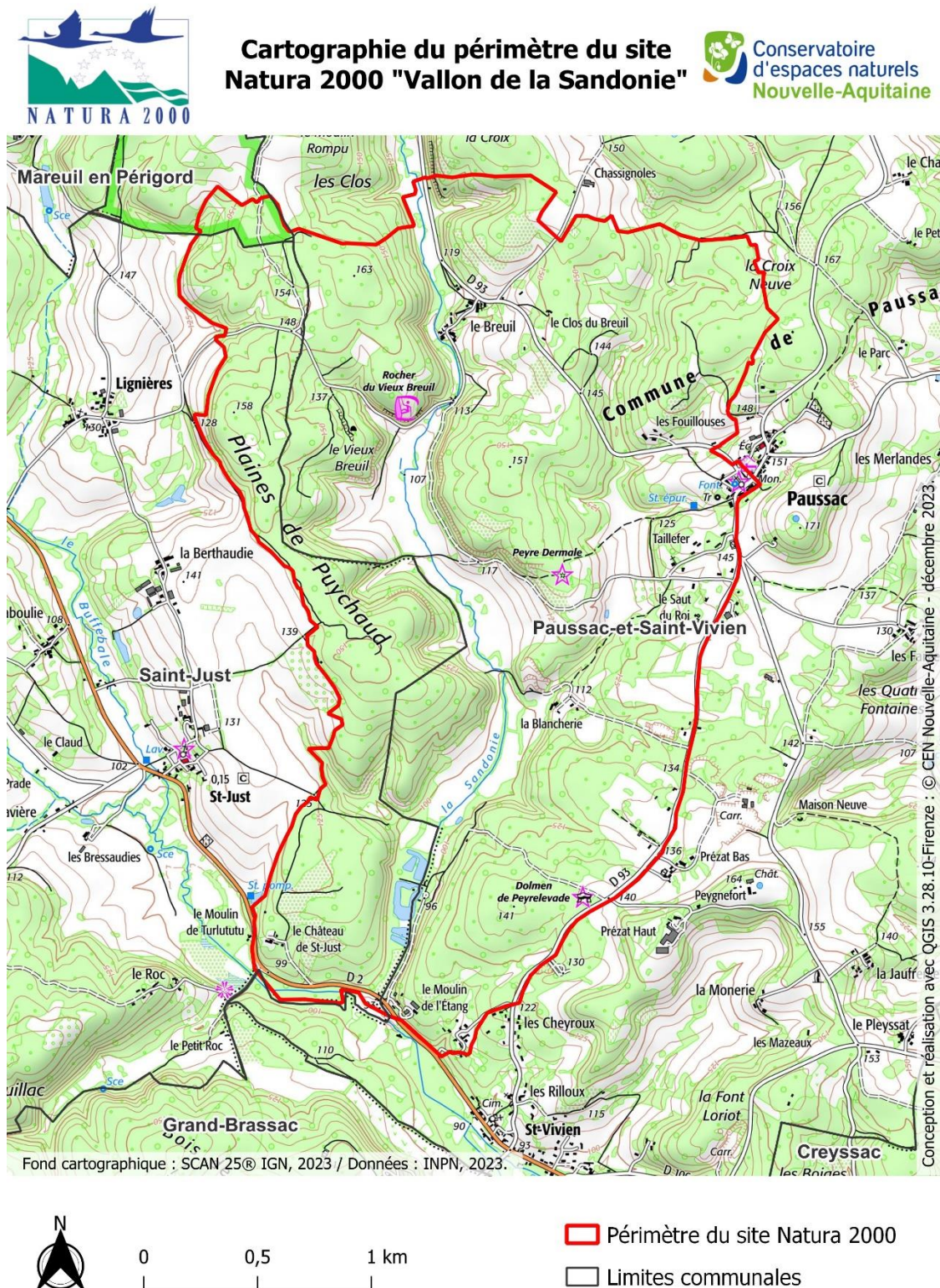


Figure 1 : Localisation du site Natura 2000 du « Vallon de la Sandonie »

SITE NATURA 2000 ET ENJEUX DE CONSERVATION

Le vallon de la Sandonie abrite 10 habitats naturels et 15 espèces d'intérêt communautaire qui ont justifié sa désignation au réseau de sites européen Natura 2000. Le gouffre de Paussac constitue un des sept sites d'intérêt international au niveau de la Dordogne (plan de conservation des chiroptères en Dordogne, ENA 2000 et bilan 2000-2003 de l'application de ce même plan, ENA 2004) étant donné :

- La présence du Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) toute l'année (reproduction et hibernation) ;
- L'hibernation du Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) et du Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*).

HABITATS NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Le site comporte une grande diversité de milieux, au sein desquels ont été identifiés dix habitats d'intérêt communautaire :

- 5 Habitats liés aux coteaux secs calcaires :
 - Pelouses calcaires karstiques (code habitat 6110*)
 - Végétation chasmophytique des pentes rocheuses calcaires (8210)
 - Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement calcaires (6210)
 - Formations à *Juniperus communis* sur landes et pelouses calcaires (5130)
 - Formations stables à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses calcaires (5110)
- 4 habitats liés aux zones humides :
 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (6510)
 - Mégaphorbiaies eutrophes (6430)
 - Prairies à Molinie sur calcaire et argile (6410)
 - Marais calcaires à *Cladium mariscus* et *Carex davalliana* (7210*)
- 1 habitat lié aux chauves-souris : grottes non exploitées par le tourisme (8310)

ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Le site Natura 2000 du « Vallon de la Sandonie » héberge également plusieurs espèces d'intérêt communautaire :

- 2 libellules : **Agrion de Mercure** (code espèce 1044) et **Cordulie à corps fin** (1041) ;
- 1 papillon : **Damier de la succise** (1065) ;
- 7 ou 8 espèces de chauves-souris : **Petit Rhinolophe** (1303), **Grand Rhinolophe** (1304), **Rhinolophe euryale** (1305), **Barbastelle** (1308), **Minioptère de Schreibers** (1310), **Murin à oreilles échancrées** (1321), **Grand Murin** (1324) et/ou **Petit Murin** (1307).

ESPECES PROTEGEES ET/OU PATRIMONIALES

Bien que n'étant pas d'intérêt communautaire, plusieurs espèces protégées et/ou à forte valeur patrimoniale ont également été observées sur le site. Parmi les plus remarquables dans la flore on peut citer la **Sabline des chaumes**, espèce des dalles calcaires à très forte valeur patrimoniale et protégée en France et l'**Epipactis à petites feuilles**, espèce typique des boisements thermophiles à forte valeur patrimoniale et protégée en Aquitaine.

Pour la faune, on peut citer la présence d'un papillon remarquable de valeur patrimoniale forte : l'**Azuré du Serpolet**, protégé au niveau national. Il y a également la présence d'autres espèces de chauves-souris comme la **Noctule de Leisler** ou le **Murin de Natterer**.

ENJEUX DU SITE

À l'échelle du site du Vallon de la Sandonie, trois enjeux ont donc été identifiés au sein du document d'objectifs. Il s'agit de :

- La conservation des pelouses sèches des coteaux calcaires ;
- La conservation des milieux humides et du cours d'eau ;
- La préservation des chauves-souris et à leur gîte de reproduction et d'hibernation.

OBJECTIFS DU DOCOB

Quatre objectifs de site ont été définis et déclinés en 21 objectifs opérationnels validés en COPIL du site :

- **O1 Conserver / Gérer les habitats et les espèces d'intérêt patrimonial**
- **O2 Mettre en place les suivis et les évaluations**
- **O3 Valoriser et sensibiliser aux richesses du site**
- **O4 Animer la mise en oeuvre du Document d'objectifs**

Les objectifs de site ont été déclinés en 21 objectifs opérationnels (Tableau I).

Tableau I : Objectifs opérationnels du site du Vallon de la Sandonie

O1	Conserver / Gérer les habitats et les espèces d'intérêt patrimonial
O11	Maintenir les habitats de pelouses sèches
O12	Restaurer les habitats de pelouses sèches
O13	Mettre en place une gestion extensive des habitats par pâturage
O14	Maintenir les surfaces en herbe sur le site / au niveau de la Sandonie
O15	Favoriser des habitats diversifiés
O16	Limiter la fréquentation du gouffre / assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de Chauves-souris
O2	Mettre en place les suivis et les évaluations
O21	Améliorer les connaissances sur les chauves-souris en reproduction (Petit Murin et Grand Murin)
O22	Améliorer les connaissances sur les habitats / espèces
O23	Suivre les indicateurs généraux
O24	Suivre les colonies de chiroptères
O25	Suivre les espèces patrimoniales
O26	Suivre les habitats de pelouses sèches et habitats associés
O27	Suivre les habitats de prairies humides et associés
O28	Réaliser un suivi de la (re)colonisation du cortège floristique après exploitation (carrières)
O29	Evaluer la conservation des habitats et des espèces (bilan et expertise)
O3	Valoriser et sensibiliser aux richesses du site
O31	Permettre et sensibiliser à la découverte du site et de ses richesses
O32	Proposer des outils pédagogiques et de sensibilisation
O4	Animer la mise en oeuvre du Document d'objectifs
O41	Informier et sensibiliser sur les actions proposées dans le Docob
O42	Gérer les aspects relatifs à la contractualisation
O43	Suivre l'application technique des actions
O44	Réaliser une coordination générale

Sur le site, 5 entités de gestion ont ainsi été définies, correspondant aux foyers de biodiversité qui regroupent les enjeux liés au site en terme :

- D'habitats avec la concentration des surfaces des formations herbacées sèches (« pelouses ») et des fourrés sclérophylles (« landes ») ;
- D'espèces avec les espèces de chiroptères liés au gîte de reproduction et d'hibernation et le cortège floristique inféodé aux habitats naturels précités.

Résultats de l'animation au titre de l'année 2023-2024

1- ANIMATION

1-1 POURSUIVRE LES ACTIONS DE SENSIBILISATION, D'INFORMATION, DE COMMUNICATION

Publication de bulletins d'information

Un bulletin d'information du site a été créé. Il a été envoyé aux membres du Copil le 14/05/2024. Les communes pourront choisir de l'intégrer dans leurs bulletins municipaux afin d'en assurer une large diffusion auprès de la population locale. Il a également été publié sur le site internet du site Natura 2000 et diffusé lors de divers événements en lien avec le site Natura 2000.

Le bulletin est présenté en annexe 1.

Site Internet

Le nouveau site internet dédié au site Natura 2000 et créé en 2022 a été mis à jour en 2025 (Figure 2). Il est disponible à l'adresse suivante :

www.vallon-de-la-sandonie.fr

Pour rappel, le site comprend les rubriques suivantes :

- Accueil : page d'accueil, actualités
- Natura 2000 : généralités sur le réseau Natura 2000
- Le site : localisation du périmètre du site, cartographie dynamique, espèces et habitats d'intérêt communautaire
- Gestion du site : présentation des outils de gestion disponibles : MAEC, les Contrats Natura 2000, la charte Natura 2000
- Incidence : la démarche d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000
- Téléchargements : consultation et téléchargements des ressources bibliographiques (DOCOB, compte-rendu des COPIL, ...)
- Contactez-nous : formulaire de contact

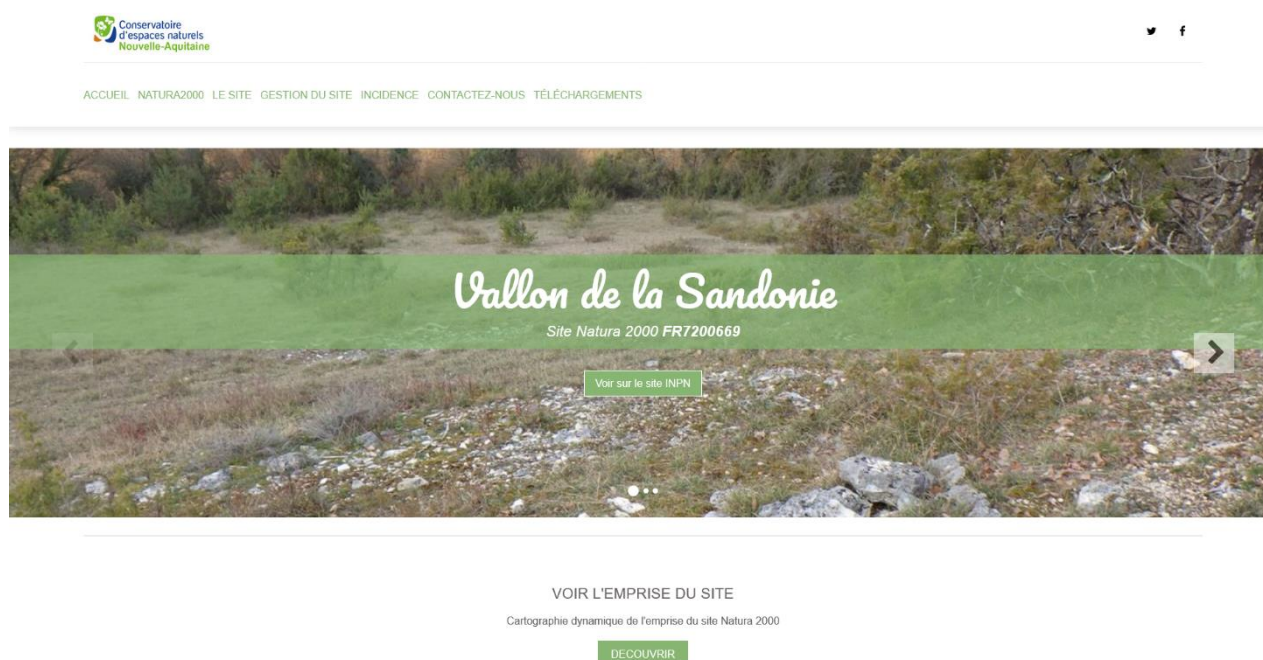


Figure 2 : Capture d'écran de la page d'accueil du site internet

Documents de communication

Deux plaquettes d'information ont été créées début 2025 :

- Une plaquette « Présentation » sur laquelle on retrouve des éléments présentant le site, le dispositif Natura 2000, les enjeux en termes de patrimoine naturel, les problématiques de conservation des habitats et espèces ;
- Une plaquette « Outils de gestion » exposant les différents outils de contractualisation disponibles pour la mise en œuvre d'actions de gestion concrètes répondant aux objectifs du DOCOB.

Il sera proposé en CoPil de diffuser ces plaquettes au sein des mairies. Elles sont disponibles en téléchargement sur le site internet et présentées en annexe 2.

Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires

Une animation a été organisée le **26 mai 2024**. Sous le titre « La biodiversité en marche », elle proposait au travers d'une randonnée de 6 km de découvrir la diversité des milieux du site (pelouses, forêts, prairies humides ou falaises), mais aussi de ses espèces. **16 randonneurs** ont participé.



Figure 3 : Séance photo au cours de l'animation du 26 mai 2024.

Article dans la presse

Un article a été publié sur le site internet du CEN Nouvelle-Aquitaine, à propos de l'animation du 26 mai. Il a été relayé sur les réseaux sociaux et dans la newsletter envoyée au adhérents et partenaires de l'association.

Cet article est présenté en annexe 3.

1-2 ÉCHANGER AVEC D'AUTRES ANIMATEURS DE SITES NATURA 2000

L'animateur du site a eu des échanges réguliers avec d'autres animateurs Natura 2000 au cours de l'année, que ce soit au sein du Conservatoire d'espaces naturels (échanges informels et fil de discussion interne dédié), à l'échelle régionale avec la liste de diffusion « Rézo Natura 2000 », ou à l'échelle national, en lien avec la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoire.

D'autre part, l'animateur a participé à deux réunions du groupe projet Natura 2000 organisé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. Ces réunions ont eu lieu le 26 mars et le 22 novembre 2024. Divers sujets ont été abordés : contrôles FEADER, Règlement européen sur la restauration de la nature, efficacité des MAEC et leur évolution depuis la décentralisation, recensement des contrats Natura 2000, conventions de coopération, dotation aménités rurales, etc.

2- ASSISTANCE TECHNIQUE

2-1 CONTRACTUALISATION DES ACTIONS DU DOCOB

Recensement et contact des signataires potentiels

Pour faire suite aux discussions du Copil de février 2024, il a été proposé à plusieurs reprises à la commune de Saint Just de rencontrer son Conseil municipal ou d'organiser une visite sur site pour lui présenter le projet de contrat Natura 2000 sur les parcelles communales. Le maire de la commune n'a pas donné suite.

Assistance technique et administrative des signataires

Les démarches avec la commune de Saint Just n'ayant pas abouti, il n'y a pas de projet de contrat Natura 2000 sur le site.

Suivi et évaluation des contrats

Aucun contrat n'est en cours sur le site Natura 2000.

Renseignement dans le système d'information des sites Natura 2000 « SIN2 »

Comme annoncé par le Ministère le 27 novembre 2024, l'outil SIN2 a été totalement déconnecté entre le 31 décembre 2024 et le 31 janvier 2025. Il n'existe pas à l'heure actuelle d'outil de remplacement.

2-2 NATURA 2000 DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'animateur n'a pas été sollicité dans le cadre de la réalisation de plans et programmes publics ou de documents d'urbanisme.

2-3 ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE CADRE DU REGIME D'EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

L'animateur n'a pas été sollicité dans le cadre d'un projet nécessitant une évaluation des incidences, et n'a eu connaissance d'aucun projet de cette nature.

En revanche, l'animateur a été contacté en octobre par un propriétaire qui a été approché par des promoteurs pour lui proposer l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur ses parcelles situées au sein du site Natura 2000 (voir paragraphe 3-2). Des informations lui ont été données sur le régime d'évaluation des incidences qui s'impose à ce type de projet, les parcelles potentielles accueillant des habitats d'intérêt communautaire (pelouse sèche et prairie maigre de fauche).

2-4 ACTIONS NON CONTRACTUELLES (HORS CONTRATS NATURA 2000)

Appel à projets régional « Études et suivis scientifiques Natura 2000 »

Par ailleurs, le CEN NA a candidaté à l'appel à projet « **Études et suivis scientifiques Natura 2000** » lancé par la Région le 17 octobre 2024. Le projet, d'une durée de 3 ans, a pour objectif d'évaluer l'état de conservation de trois habitats de pelouses (6110*, 6210 et 6220*) sur 18 sites Natura 2000 situés dans 5 départements en Nouvelle-Aquitaine, et dont l'animation est assurée par le Conservatoire. Ces sites présentent une surface d'environ 2000 ha de pelouses. La grille d'évaluation mise au point par le Conservatoire botanique national Sud-Atlantique serait utilisée.

Le projet se déroulerait en 3 phases :

- Phase 1 : Formation des animateurs et élaboration et test de plan d'échantillonnage sur 3 sites, en 2025
- Phase 2 : Mise en place du suivi sur un ensemble de sites en 2026 et 2027
- Phase 3 : Analyse des résultats

Le budget est estimé à environ 106 000 €.

Programme « Chiroptères cavernicoles prioritaires en Nouvelle Aquitaine »

Le CEN NA participe au programme « Chiroptères cavernicoles prioritaires en Nouvelle Aquitaine » porté par FNE NA en partenariat avec de nombreuses associations. Ce vaste programme vise notamment l'amélioration et la mise à jour des connaissances sur les principales espèces cavernicoles prioritaires en Nouvelle-Aquitaine. Les objectifs sont multiples, nous pouvons citer entre autres :

- La description, la cartographie et le suivi des populations de chiroptères cavernicoles prioritaires en Nouvelle-Aquitaine (Grand rhinolophe, Murin à oreilles échancrées, Grand et Petit murin, Rhinolophe euryale, Minoptère de Schreibers), en dénombant les colonies de parturition et les sites de transit et d'hibernation.
- La poursuite des travaux sur les populations de Grand rhinolophe, de Murin à oreilles échancrées et de Minoptère de Schreibers (structure et fonctionnement), en identifiant les barrières écologiques qui limitent les déplacements des individus et structurent la population à partir d'analyses génétiques.
- La caractérisation de la dynamique de ces populations et leur fonctionnement à partir d'analyses des données de capture-recapture d'individus marqués, et d'analyses des flux d'individus entre les sites (marquage individuel et déploiement d'un réseau de systèmes de recueil automatique des mouvements des individus marqués dans les sites équipés).
- Le lancement des travaux permettant de définir la répartition et le statut du Grand murin et du Petit murin en Nouvelle-Aquitaine.
- Etc.

Phase de programmation

Le CEN NA est partenaire du programme depuis 2019. Les suivis biologiques des sites sont réalisés conformément aux recommandations régionales (dates & protocoles respectés).

Phase de mise en œuvre

Tous les ans depuis 2019, les individus léthargiques sont scannés (dans la mesure du possible) pour identifier les éventuels individus marqués. Tous les résultats d'observation sont transmis aux structures régionales pour venir alimenter les différents travaux sur la connaissance de la chiroptérofaune à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

2-5 REUNIONS AVEC LES SERVICES DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

L'animateur a participé à plusieurs réunions avec les services de la Région :

- **2 avril 2024** : webinar d'informations sur la gestion et le financement des sites Natura 2000 terrestres, à destination des animateurs, organisé par la Région.
- **6 juin 2024** : réunion avec le gestionnaire de la Dordogne pour faire un point sur l'avancement de l'animation et des dossiers liés au site Natura 2000.
- **1^{er} octobre 2024** : L'animateur a participé à la rencontre régionale Natura 2000 qui s'est tenue à Poitiers. Différents élus et membres des services de la Région sont intervenus pour présenter les actualités du dispositif. Une présentation a été faite sur le règlement européen sur la restauration de la nature. La matinée s'est terminée avec différents ateliers : « Erosion de la biodiversité et solutions en Nouvelle-Aquitaine », « Articulation des politiques régionales et protection de la biodiversité », « Appuis scientifique et technique des CBN au réseau Natura 2000 », « Programme Life, des financements mobilisables dans le cadre de Natura 2000 » et « Efficacité des mesures de gestion en site Natura 2000 ». Des sorties de terrain avaient lieu l'après-midi.

- **14 janvier 2025** : Webinaire sur l'Appel à projet 2025 Contrats Natura 2000.

Enfin, des contacts par mail ou téléphone ont eu lieu régulièrement avec les services de la Région.

3- SUIVI DU SITE ET DU DOCOB

3-1 SUIVI DES POPULATIONS DE CHIROPTERES

À la suite du départ en 2016 des populations reproductrices du site (Minoptère de Schreibers et Petit/Grand Murin), un seul comptage est réalisé, en période hivernale¹.

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des effectifs observés en période hivernale ces trois dernières années.

Tableau II : Synthèse des effectifs de chiroptères observés en période hivernale en 2023, 2024 et 2025 au gouffre de Paussac.

	18/01/2023	18/01/2024	30/01/2025
<i>Chiroptera sp.</i>	2		1
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	3	7	7
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	130	76	73
<i>Myotis emarginatus</i>	495	747	1009
<i>Myotis daubentonii</i>	2	4	6
<i>Myotis myotis / M. blythii</i>	1	2	4
<i>Myotis alcaethoe / brandtii / mystacinus</i>		6	

Le graphique ci-dessous présente les variations d'effectifs des deux espèces principales du site en hibernation depuis 1990.

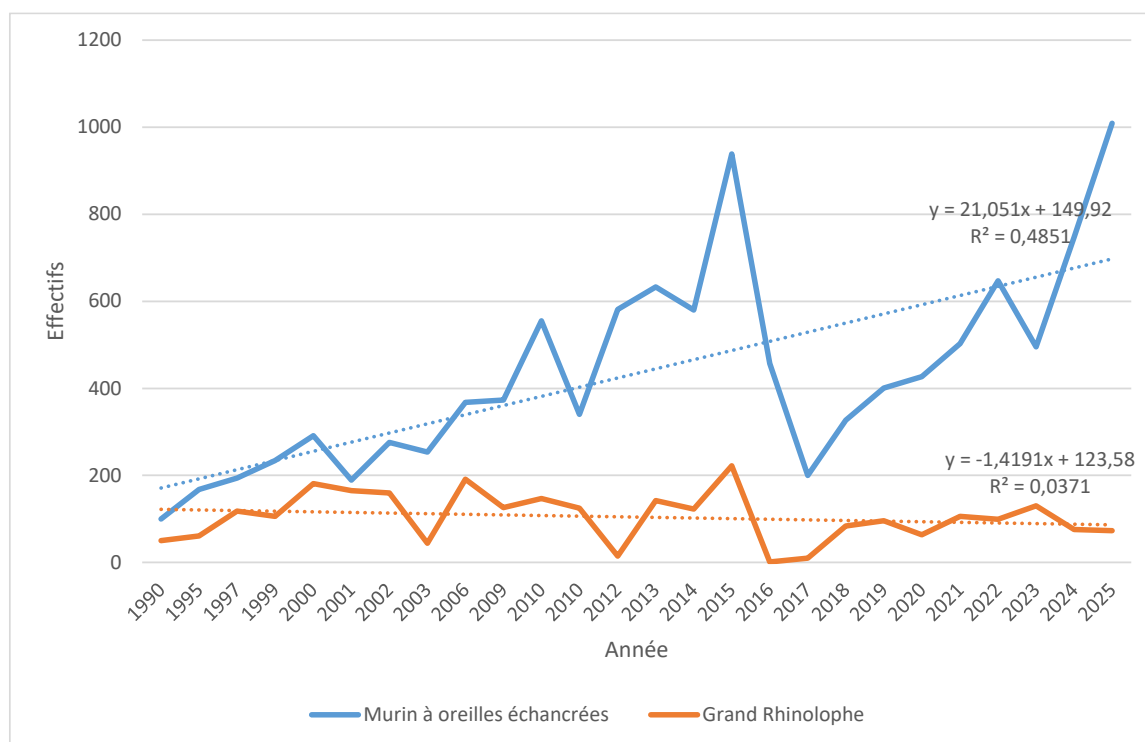


Figure 4 : Évolution des effectifs des principales espèces en hibernation

¹ Un passage de contrôle est toutefois réalisé en début d'été pour vérifier que le site n'est pas utilisé à cette période

Les effectifs étaient globalement stables pour le Grand Rhinolophe et en augmentation pour le Murin à oreilles échancrées jusqu'en 2015. Durant l'hiver 2016 les effectifs de Murins à oreilles échancrées ont chuté de moitié et la colonie de Grand Rhinolophe a disparu. Depuis, les résultats du suivi sont très encourageants puisque les effectifs de Murin à oreilles échancrées continuent de progresser d'année en année et les effectifs de Grand Rhinolophe se stabilisent.

Population de Murin à oreilles échancrées

Une analyse succincte des tendances d'évolution des effectifs de l'espèce suggère une augmentation du nombre d'individus sur le site car la droite de régression linéaire montre un coefficient directeur positif. Environ 48 % des variations d'effectifs peuvent ainsi être expliquées par la variable année. Une donnée que l'on pourrait qualifier « d'aberrante » a été relevée en 2017 et peut venir perturber l'analyse.



Figure 5 : Murins à oreilles échancrées en léthargie

Population de Grand Rhinolophe

Aucune tendance temporelle ne peut être donnée quant aux populations hivernantes de Grand Rhinolophes. Les effectifs semblent cependant se stabiliser depuis 2018.

3-2 SUIVI SOCIO-ECONOMIQUE

Une veille sur les activités socio-économiques a été effectuée.

L'animateur a été contacté en octobre par un propriétaire qui a été approché par des promoteurs pour lui proposer l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur ses parcelles situées au sein du site Natura 2000. Un rappel a été fait sur le régime des évaluations des incidences qui s'impose à ce type de projet.

La structure animatrice a également eu connaissance d'un projet de centrale photovoltaïque au sol sur des parcelles agricoles à proximité du site. Il semble que plusieurs propriétaires du secteur ont ainsi été contactés pour ce type de projet. Cela imposera une vigilance particulière dans les années à venir, puisque les habitats d'intérêt communautaire de pelouse sèche sont régulièrement ciblés pour l'installation de tels projets.

3-3 MISE A JOUR DU DOCOB ET DU FSD

Un travail de mise à jour du formulaire standard de données du site avait été entrepris en 2023. Il était prévu de transmettre une version mise à jour du FSD à la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour validation. La procédure a cependant été modifiée et les animateurs devraient pouvoir renseigner le formulaire eux-mêmes sans passer par la DREAL. En attendant de la mise en place effective de cette nouvelle procédure, la mise à jour n'a pas encore pu être faite.

Les 14 et 21 novembre 2024, l'animateur a participé à une série de deux webinaires organisés par l'OFB sur le thème : « Comment engager la transition vers des docobs "CT88" ? ». 350 professionnels du réseau Natura 2000 y ont participé.

3-4 ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DU SITE

La structure animatrice n'a pas été sollicitée par les services de l'État et de la Région pour la mise en œuvre de l'évaluation périodique de l'état de conservation des habitats et des espèces.

Le CEN NA a candidaté à l'appel à projet « Études et suivis scientifiques Natura 2000 » (voir paragraphe 2-4). Le site des Coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne ferait partie des sites évalués si cette candidature était retenue.

3-4 TABLEAU DE BORD DU DOCOB

Le tableau de bord du DOCOB a été alimenté. Il présente de manière synthétique les actions réalisées au cours de l'année écoulée. Il est présenté en page suivante.

Tableau III : Tableau de bord du DOCOB

Objectif opérationnel	Code action	Action	Priorité	Financement possible	2024-2025
O1	Conserver / Gérer les habitats et les espèces d'intérêt patrimonial				
O11	PS1	Ouverture de parcelle moyennement embroussaillée < 30 %	1a	CN 2000	
O12	PS21	Ouverture de parcelle fortement embroussaillée 30 % à 50 %	1a	MAEC	
	PS22	Ouverture de parcelle très fortement embroussaillée > 50 % et < 75 %	1a	CN 2000	Proposition de contrat porté par le CEN à commune St Just. Pas de réponse de la commune
O12	PS3	Maintien-Débroussaillage des parcelles (ré)ouvertes (Gestion courante) Option A	1a		CN 2000
		Maintien-Débroussaillage des parcelles (ré)ouvertes (Gestion courante) Option B	1a	MAEC	
		Maintien de l'ouverture des espaces à gestion extensive (parcours, landes, prairies jamais retournées)	1a		
		Gestion extensive des prairies peu productives, et pelouses sèches	1a		
O13	PS41	Mise en place d'un parcours ovin	1a	CN 2000	Proposition de contrat porté par le CEN à commune St Just. Pas de réponse de la commune
O13	PS42	Acquisition de matériel d'élevage spécifique	1a		
O14	ZH11	Gestion extensive de la prairie par la fauche et/ou pâturage. Gestion extensive des surfaces en prairie.	1a	MAEC	MAEC ESP2, ESP3 et ESP4 contractualisées en 2024 : 35 ha de prairies humides et mésophiles dans et autour du site Retard de fauche au 5, 15 ou 25 juin. Absence de fertilisation et phyto
		Préservation des prairies humides (contrat 3)			
		Gestion extensive de la prairie par la fauche et/ou pâturage. Gestion extensive des surfaces en prairie.	1a		
		Préservation des prairies humides (contrat 2)			
		Utilisation tardive de la parcelle (fauche après 30 juin)	1b		Pas de MAEC correspondant dans programmation 2023-2027
O14	ZH12	Fauche en septembre	1b	CN 2000	
O15	ZH21	Gestion douce des berges de cours d'eau en bordure de prairie	1b	MAEC	MAEC IAE1 Gestion des ripisylves proposée dans programmation 2023-2027
		Gestion douce des berges de cours d'eau en bordure de cultures arables	1b		Action obsolète : plus de cultures arables en bordure de Sandonie
		Gestion douce des berges de fossés et de leurs abords : prairies (1 seul côté de la berge)	1b		MAEC IAE3 Gestion des fossés proposée dans programmation 2023-2027
		Gestion douce des berges de fossés et de leurs abords : cultures arables (1 seul côté de la berge)	1b		Action obsolète : plus de cultures arables en bordure de Sandonie
		Entretien de la végétation des berges des plans d'eau et des cours d'eau : mégaphorbiaie linéaire	1b	CN 2000	
O15	ZH22	Réhabilitation des fossés, gestion douce du lit des fossés : surveillance et entretien manuel du lit des fossés	1b	MAEC	MAEC IAE3 Gestion des fossés proposée dans programmation 2023-2027
		Réhabilitation des fossés, gestion douce du lit des fossés : surveillance et entretien manuel du lit des fossés + curage mécanique	1b		
O14	ZH3	Reconversion des terres arables en herbages extensifs. Protection de biotopes rares et sensibles, de la faune sauvage (objectif : biodiversité)	1b		MAEC CPRA Création de prairie proposée dans programmation 2023-2027
O16	CH11	Mise en place d'un périmètre de protection et information	1a	Hors contrat	

Objectif opérationnel	Code action	Action	Priorité	Financement possible	2024-2025	
O2	Mettre en place les suivis et les évaluations					
O21	AC11	Différenciation des espèces de Grand Murin et de Petit Murin	1a	Hors contrat		
O21	AC12	Amélioration des connaissances sur les chiroptères – Détecteur ultrasons	2			
O21	AC13	Amélioration des connaissances sur les chiroptères - Pose de nichoirs	2			
O22	AC21	Amélioration des connaissances sur le Damier de la succise	2			
O22	AC22	Amélioration des connaissances sur l'Azuré du serpolet	2			
O22	AC31	Amélioration des connaissances sur l'Agrion de Mercure	2			
O22	AC32	Amélioration des connaissances sur la Cordulie a corps fin	2			
O22	AC4	Amélioration des connaissances sur l'habitat "marais calcaires à Cladium mariscus et Carex davalliana"	2			
O23	SG1	Suivi des surfaces cartographiées sur le site	1a			
O24	SE1	Suivi annuel des populations de chiroptères du gouffre	1a			Comptage population reproductrice (aucun individu) et hivernante (1100 individus)
O25	SE21	Suivi du Damier de la succise	1b			
O25	SE22	Suivi de l'Azuré du serpolet	1b			
O25	SE31	Suivi de l'Agrion de Mercure	1b			
O25	SE32	Suivi de la Cordulie a corps fin	1b			
O26	SH1	Suivi des Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	1a			
O26	SH2	Formations de Juniperus communis sur landes et pelouses calcaires	1a			
O26	SH3	Suivi des Pelouses calcaires karstiques	1a			
O27	SH4	Suivi des Prairies maigres de fauche de basse altitude	1a			
O27	SH5	Suivi des Prairies à molinie sur calcaire et argile	1a			
O27	SH6	Suivi des Mégaphorbiaies eutrophes	2			
O27	SH7	Suivi des marais calcaires à Cladium mariscus et Carex davalliana	2			
O28	SH8	Suivi de la colonisation floristique des zones exploitées (carrières)	1a			
O29	SB1	Reprise et synthèse des données de suivi annuel	1a			

Objectif opérationnel	Code action	Action	Priorité	Financement possible	2024-2025	
O3	Valoriser et sensibiliser aux richesses du site					
O31	VA11	Animations auprès du public et scolaires	3	Hors contrat	Animation le 26/05/2024. Randonnée découverte de la biodiversité du site. 17 participants	
O31	VA12	Organisation de journées de formation (étudiants, formations...)	3			
O32	VA21	Conception et réalisation d'un sentier de découverte ou d'interprétation	3			
O32	VA22	Conception et réalisation d'un livret d'accompagnement au sentier	3			
O32	VA3	Conception et réalisation d'une exposition thématique	3			
O32	VA4	Diffusion et réédition de plaquettes thématiques (chauves-souris, orchidées ...)	3			Création et diffusion de 2 plaquettes : Présentation du site et Outils de gestion
O4	Animer la mise en oeuvre du Document d'objectifs					
O42	AN1	Contact, sensibilisation et proposition de contrats auprès des propriétaires sur le site	1	Hors contrat	Prise de contact avec commune de Saint Just. Aucun retour.	
O16	AN2	Analyse foncière du gouffre	1			
O16	AN3	Test préalable à la mise en place du périmètre de protection	1			
O41	AN4	Conception d'un panneau d'information au niveau du gouffre	1			
O41	AN5	Production de documents d'information sur le contenu du Docob et son application	1			Bulletin d'information sur le site diffusé printemps 2024
O42	AN6	Organisation d'une réunion publique	1			
O42	AN7	Aide au montage et au dépôt de dossiers	1			
O42	AN8	Sollicitation des financements nécessaires pour des actions hors contrat	1			Candidature à l'Appel à projets « Études et suivis scientifiques Natura 2000 » pour évaluation état de conservation des pelouses sèches (HIC 6210)
O43	AN9	Aide à mise en oeuvre des actions (conseils, cahiers des charges)	1			
O43	AN10	Formation et sensibilisation des personnels intervenants	1			
O43	AN11	Evaluation et adaptation des actions en fonction des indicateurs	1			
O44	AN12	Programmation de la mise en oeuvre des actions à présenter au Comité de Pilotage	1			
O44	AN13	Suivi de la mise en oeuvre du DOCOB	1			Suivi du tableau de bord
O44	AN14	Synthèse annuelle du suivi des indicateurs	1			Tableau de bord
O44	AN15	Présentation d'un bilan d'exécution au Comité de Pilotage	1			Réunion du COPIL à programmer

4- ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET BILAN ANNUEL

4-1 COMITE DE PILOTAGE

En l'absence de retour de la part du président du COPIL, la réunion n'a pour le moment pas pu être organisée.

L'animateur se chargera de l'organisation du COPIL, de l'envoi des courriers d'invitation et de la rédaction du compte rendu.

Les diaporamas et le compte rendu seront disponibles en téléchargement sur le site internet.

4-2 BILANS D'ANIMATION

Elaboration d'un compte rendu d'activité à mi-parcours

Le compte rendu d'activité à mi-parcours a été transmis à la Région le 12 septembre 2024. Il a été rédigé sous la forme d'un tableau de bord (Annexe 4).

Élaboration du bilan d'animation annuel

Le présent bilan annuel d'activité de l'animation a été transmis à la Région le 14 février 2025. Il est téléchargeable sur le site internet.

Bilan de la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

1- PRESENTATION DE LA PROGRAMMATION 2023-2027

Dans le cadre de la nouvelle programmation du FEADER pour 2023-2027, la DRAAF Nouvelle-Aquitaine, désignée comme autorité de gestion des mesures agro-environnementales pour cette programmation, a lancé un nouvel appel à projets régional publié le 19 septembre 2023.

Sur le département de la Dordogne, les 11 PAEC déposés en 2022 ont été reconduits pour la campagne 2024. Sur le site Natura 2000 du Vallon de la Sandonie, 2 PAEC se superposent (Figure 6) :

- Le PAEC NA_BD24 « Coteaux calcaires et petites vallées humides en Dordogne », dont l'enjeu est le maintien de la biodiversité ;
- Le PAEC NA_EL24 « Territoire élevage Dordogne », dont l'enjeu est le bien-être animal et l'autonomie fourragère des élevages.

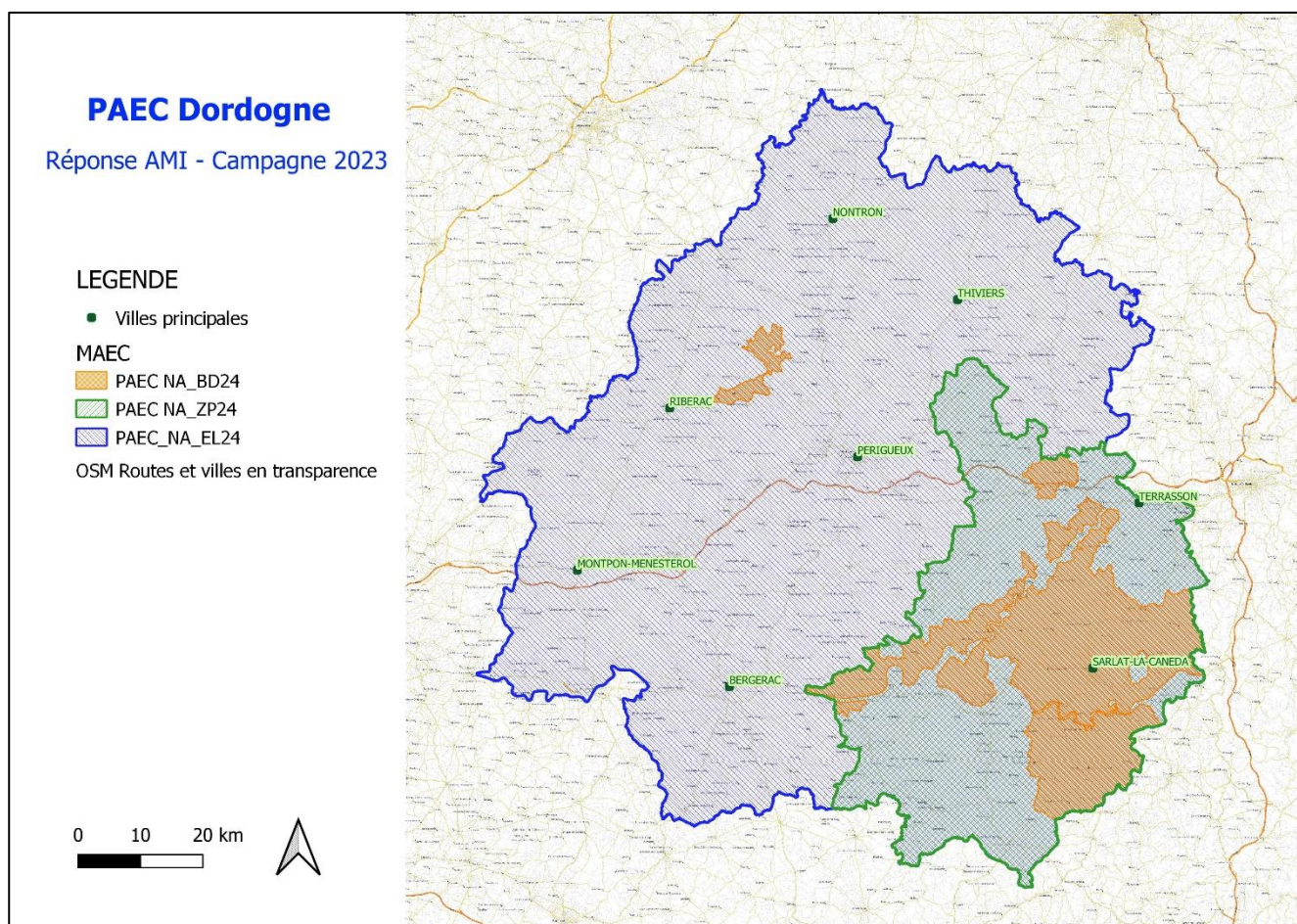


Figure 6 : Carte des périmètres des 3 PAEC concernant le site Natura 2000

Les PAEC, portés par un opérateur local, doivent reposer sur un diagnostic permettant de faire émerger les enjeux environnementaux et agricoles du territoire. Ils définissent la liste des MAEC mobilisables (cahiers des charges proposés sur le territoire), listent les actions complémentaires à mettre en œuvre (animation, investissements, diagnostics...), et précisent des modalités de suivi et d'évaluation ainsi que des modalités de poursuite des actions au-delà de la période du projet.

Le déroulement de la campagne 2024 est décrit dans la figure 7.

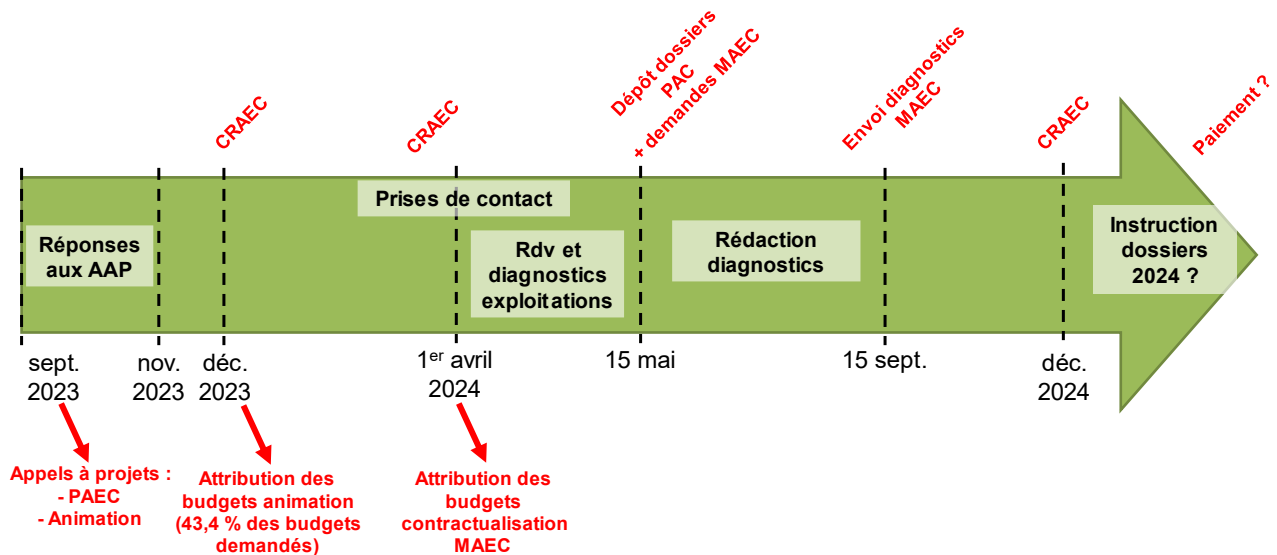


Figure 7 : Déroulement de la campagne d'animation MAEC de 2024.

Comme en 2023, les exploitants se sont engagés dans les nouvelles mesures pour une durée de 5 ans, à compter du 15 mai 2024.

2- BILAN DU PAEC NA BD24

Le territoire de ce PAEC nommé « Coteaux calcaires et petites vallées humides en Dordogne » s'étend autour de 9 sites Natura 2000 ainsi que de la vallée humide de la Seignolle, et reprend les territoires de 5 PAEC de l'ancienne programmation. Ce PAEC s'articule autour de 3 principaux enjeux :

- Les systèmes de pelouses et landes sèches calcaires ;
- Les prairies et milieux humides ;
- La préservation des territoires de chasse des chiroptères.

La Chambre d'agriculture de la Dordogne est l'opérateur de ce PAEC. L'animation du PAEC est quant à elle partagée entre le CEN Nouvelle-Aquitaine et la Chambre d'agriculture. L'animation assurée par le CEN est financée par le dispositif Animation MAEC de la Région Nouvelle-Aquitaine.

En réponse à l'appel à projet lancé par la DRAAF, le budget demandé pour ce PAEC pour la campagne 2024 était de 202 000 €. L'objectif était de réaliser entre 15 et 25 diagnostics individuels sur l'ensemble du PAEC, avec cette année encore quelques dossiers arrivés à échéance à réengager. À la suite de la CRAEC du 25 mars 2024, une enveloppe réservataire de 200 000 € a été attribuée pour ce PAEC.

9 mesures ont été ouvertes dans le PAEC NA BD24. Elles sont présentées dans le tableau IV.

Tableau IV : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA BD24

Code mesure	Mesure	Montant de la mesure
CIFF	Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	652 €/ha
CPRA	Création de prairie	358 €/ha
ESP2	Protection des espèces - Retard de fauche au 5 juin (25 jours)	145 €/ha
ESP3	Protection des espèces - Retard de fauche au 15 juin (35 jours)	200 €/ha
ESP4	Protection des espèces - Retard de fauche au 25 juin (45 jours)	254 €/ha
MHU2	Préservation des milieux humides - amélioration de la gestion par le pâturage	201 €/ha
OUV2	Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	204 €/ha
IAE1	Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Ligneux	0,8 €/ml
IAE3	Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Fossés	1,6 €/ml

Sur les communes du site Natura 2000 du Vallon de la Sandonie, 5 diagnostics ont été effectués, aboutissant au dépôt de 4 dossiers, qui correspondent tous à des exploitant déjà engagés dans des mesures équivalentes. Le bilan des engagements de la campagne 2024 sur les communes du site est présenté dans le tableau V et dans la figure 8. Au total, une surface de 35,14 ha a été engagée, correspondant à une enveloppe de 33 338 € sur les 5 années d'engagement. Le dossier étant encore en cours d'instruction, il n'est pas encore possible de dire si cet engagement donnera bien lieu à des paiements.

Tableau V : Bilan des engagements dans le PAEC NA BD24 sur les communes du site Natura 2000

Code mesure	Montant de la mesure	Nombre d'exploitations engagées par mesure	Surface (ha) Linéaire (ml)	Montant sur 5 ans
CIFF	652 €/ha	-	-	- €
CPRA	358 €/ha	-	-	- €
ESP2	145 €/ha	2	8,78	6 365,50 €
ESP3	200 €/ha	2	24,09	24 090,00 €
ESP4	254 €/ha	2	2,27	2 882,90 €
MHU2	201 €/ha	-	-	- €
OUV2	204 €/ha	-	-	- €
IAE1	0,8 €/ml	-	-	- €
IAE3	1,6 €/ml	-	-	- €
		5 diagnostics effectués 4 dossiers déposés	35,14 ha 0 ml	33 338,40 €



Diagnostics engagés - 2024

PAEC NA BD24 / Dordogne

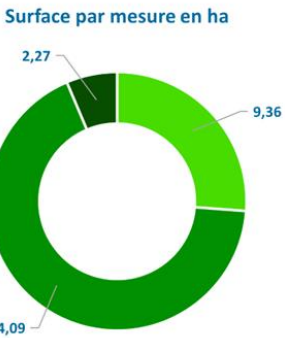
Secteur Dronne - Sandonie

36 ha
5 exploitants



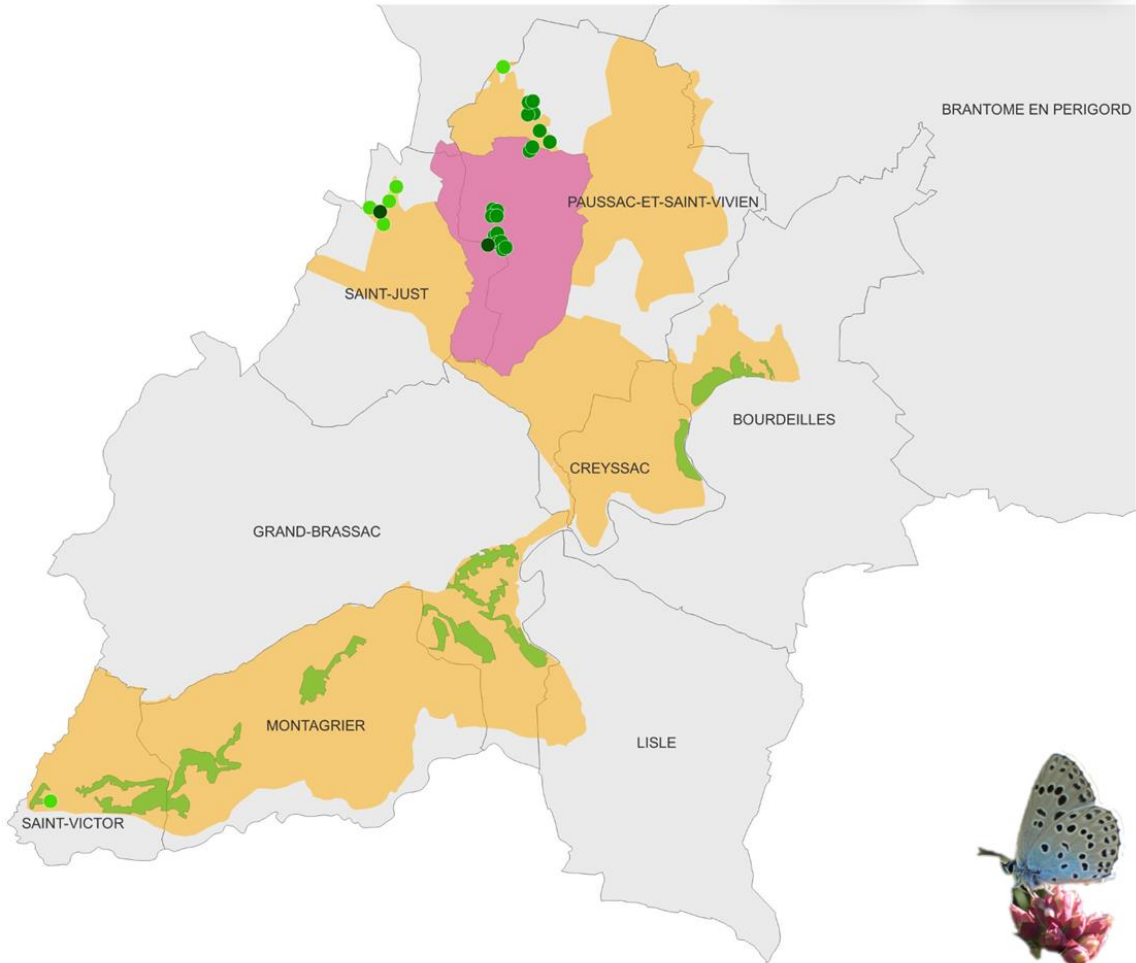
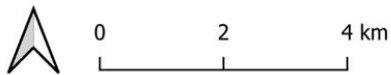
Codes MAEC

● CIFF	} Couvert intérêt faune/flore
● CPRA	
● ESP2	} Retard d'usage 25 à 45 jours
● ESP3	
● ESP4	
● MHU2	} Préservation milieux humides
● OUV2	
● IAE1	} Ligneux
● IAE3	



Limites

- Communes
- Périmètre PAEC NA_BD24
- Site Natura 2000 Coteaux de la Dronne
- Site Natura 2000 Vallon de la Sandonie



Sources : CEN Nouvelle-Aquitaine (2024), Cadastre ETALAB (Avril 2022). Réalisé avec QGIS 3.34.10-Prizren



Figure 8 : Bilan cartographique des engagements en 2024 sur le PAEC NA BD24 sur les communes des sites « Coteaux de la Dronne » et « Vallon de la Sandonie »

4- BILAN DU PAEC NA EL24

Le territoire de ce PAEC nommé « Territoire élevage Dordogne » s'étend sur l'ensemble du département de la Dordogne.

Les enjeux de ce PAEC sont de consolider les élevages herbivores et monogastriques, fragilisés par l'inflation de tous les intrants et par les effets du changement climatique (sécheresses répétées). Il s'agit de les accompagner vers des systèmes plus autonomes (moins d'intrants phytosanitaires et d'aliments d'importation), et vers une meilleure utilisation des parcours pour renforcer le bien-être animal, notamment lors des accidents climatiques.

La Chambre d'agriculture de la Dordogne est l'opérateur de ce PAEC et en assure l'animation en partenariat avec ASSELDOR, financée par le dispositif Animation MAEC de la Région Nouvelle-Aquitaine.

À la suite de la CRAEC du 25 mars 2024, une enveloppe réservataire de 500 000 € a été attribuée pour ce PAEC.

3 mesures ont été ouvertes dans le PAEC NA EL24. Elles sont présentées dans le tableau VI.

Tableau VI : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA EL24

Code mesure	Mesure	Montant de la mesure
HBV2	Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores	177 €/ha
HBV3	Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores	233 €/ha
MONO	Bien-être animal - Elevages de monogastriques, amélioration des parcours	735 €/ha

Sur l'ensemble du territoire du PAEC, 9 diagnostics MAEC complets ont été réalisés pour permettre les engagements à la PAC. À l'issue des diagnostics, 537,45 ha ont été engagés, pour un montant s'élevant à 595 570 € sur 5 ans.

Aucun dossier n'a été déposé sur les communes du site Natura 2000.

5- PERSPECTIVES POUR LA CAMPAGNE 2025

Un unique appel à projet régional a été lancé en parallèle par la DRAAF et la Région Nouvelle-Aquitaine, le 17 octobre 2024, concernant les Projets agro-environnementaux et climatiques : nouveaux PAEC, modification des PAEC et besoins financiers pour la campagne 2025.

Aucun appel à projet n'a été lancé pour le financement de l'animation des Mesures agro-environnementales et climatiques (financement des actions d'animation et d'appui à la contractualisation pour accompagner les agriculteurs).

Les besoins financiers estimés par l'opérateur des différents PAEC concernant le territoire du site figurent dans le tableau VII.

Tableau VII : Financements demandés pour les différents PAEC concernant le site Natura 2000

Code du PAEC	Nombre d'exploitations envisagées	Surface envisagée	Montant prévisionnel sur 5 ans
NA BD24	25	127 ha 2 000 ml	180 621 €
NA EL24			1 194 000 €

Lors de la CRAEC du 10 décembre 2024, les enveloppes financières n'ont pas pu être attribuées au PAEC en raison d'incertitudes persistantes sur les financements disponibles. Elles ne devraient être connues qu'après la prochaine CRAEC qui pourrait se tenir en mars 2025.

Annexes

Annexe 1 : Bulletin d'actualité du site Natur'actu

Annexe 2 : Brochures du site

Annexe 3 : Article paru dans la lettre d'information du CEN Nouvelle-Aquitaine

Annexe 4 : Compte rendu d'activité à mi-parcours

Annexe 1 :

Bulletin d'actualité du site Natur'actu

Vallon de la Sandonie [Dordogne]

Édito

Le réseau Natura 2000 a fêté ses 30 ans en 2022 et contribue par son approche contractuelle et volontaire à renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques, le tout dans un esprit de conciliation entre préservation de la Nature et activité humaines.

La loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) adoptée en 2022 a apporté un changement majeur dans le pilotage des sites Natura 2000. Ainsi, depuis le 1er janvier 2023, la compétence Natura 2000 est partagée entre l'État et les Régions.

À cette date, la Région Nouvelle-Aquitaine est devenue d'une part garante du fonctionnement du réseau Natura 2000 sur son territoire, mais également, à cette même échelle, à la fois cofinancier et autorité de gestion des financements européens dédiés aux opérations Natura 2000 (animation, contrats, etc.).

La Région souhaitait toutefois maintenir une continuité dans le fonctionnement des sites. Ainsi, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine conserve la mission d'animation du site, qu'il assure depuis de nombreuses années.

Le site du Vallon de la Sandonie, s'il n'est pas le plus vaste, présente une grande variété de milieux naturels, du plus sec au plus humide. Il a aussi la singularité d'abriter un gîte d'importance majeure pour les chauves-souris. Ce bulletin d'information est le premier du site, et nous espérons qu'il vous aidera à mieux comprendre le fonctionnement de Natura 2000, et vous apportera une meilleure connaissance de la Nature extraordinaire de ce site. Et pour tout le reste, n'hésitez pas à nous contacter.

Bonne lecture !

Cyrille Gouat, animateur du site

- Nom du site : Vallon de la Sandonie
- Code du site : FR7200669
- Localisation : Paussac-et-Saint-Vivien, Saint-Just et Mareuil-en-Périgord
- Surface : 672 hectares
- Habitats : 10 habitats d'intérêt européen
- Espèces : 10 espèces d'intérêt européen, dont 7 de chauves-souris

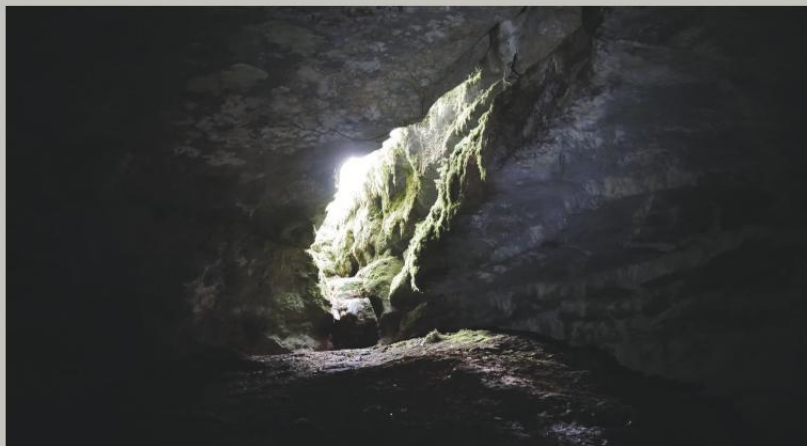
ZOOM : La Loutre de retour dans la Sandonie

Des pièges photographiques ont été installés à proximité du pont franchissant la Sandonie, juste après le bourg de Saint-Vivien. Ils ont permis de faire une belle observation, celle de la Loutre d'Europe. Après avoir quasiment disparu dans les années 80, ce Mammifère semi-aquatique est à la reconquête du territoire français, grâce aux mesures de protection qui ont été prises. Vous aurez peut-être observé de curieuses palissades le long de la route à ce niveau : elles viennent canaliser les individus pour qu'ils passent par une buse située sous la route, et l'ensemble permet aux loutres de franchir cette voie en toute sécurité !



Une espèce, un habitat

Les Chauves-souris du gouffre



Le causse qui surplombe le vallon de la Sandonie abrite une curiosité géologique et naturelle : le gouffre de Paussac. Cette vaste cavité s'est formée par l'action de l'eau sur les roches calcaires vieilles d'environ 90 millions d'années, puis à la faveur d'un effondrement de leurs strates. S'il ne présente presque pas de concrétions esthétiques, le gouffre est en revanche un gîte de choix pour d'importantes colonies de chauves-souris.

Sur les 24 espèces de ces Mammifères volants qui sont connues en Dordogne, une quinzaine d'entre elles fréquente le vallon de Sandonie. Certaines, dite cavernicoles, peuvent trouver refuge dans le gouffre, à différents moments de leur cycle de vie. Ainsi, jusqu'en 2016, une importante colonie de Minioptères de Schreibers venait y mettre bas, avec des effectifs de parfois plusieurs milliers d'individus, faisant de la cavité un site d'importance internationale !

Ces dernières années, le site est principalement fréquenté en hiver, par des chauves-souris qui viennent y hiberner. Elles ralentissent alors leur rythme cardiaque et diminuent leur température pour économiser leurs réserves d'énergie. Attention, pendant cette période, elles sont particulièrement fragiles et sensibles au dérangement. La fréquentation de la cavité peut entraîner des réveils intempestifs qui les fragilisent et menacent leur survie.

Les chauves-souris sont malheureusement menacées, et les populations de plusieurs espèces sont en déclin. Pour mieux les comprendre et les protéger, des suivis sont effectués chaque année. Ainsi, au cours de l'hiver 2024, pas moins de 6 espèces ont été recensées dans le gouffre. Plus de 800 individus en hibernation ont été comptés ! Les deux espèces les plus représentées sont le Murin à oreilles échancrées, et le Grand Rhinolophe.



Murin à oreilles échancrées



Grand Rhinolophe

Une étude sur les gîtes à chauves-souris

Les effectifs des populations de chauves-souris présentent de fortes variations d'une année à l'autre qui sont encore mal comprises, avec par exemple la disparition depuis plusieurs années du Minioptère du gouffre. Les facteurs climatiques comme la température ou le taux d'humidité sont soupçonnés d'exercer une influence sur ces peuplements. Pour mieux les comprendre, une étude a été menée entre 2021 et 2022 par le Comité départemental de spéléologie de Dordogne sur 4 cavités, dont celle de Paussac. Des capteurs ont été installés pour suivre l'évolution de la température, du taux d'humidité, de la pression atmosphérique, ou encore de la hauteur d'eau au fond du gouffre. À l'intérieur du gouffre, les températures sont relativement stables, et varient entre 9 et 11 °C au gré des saisons, tandis que l'air est constamment saturé en humidité. Ce sont précisément ces conditions que les chauves-souris viennent chercher pour passer l'hiver « au chaud ». L'étude sera poursuivie dans les années à venir, pour peut-être éclaircir le lien entre conditions climatiques et fréquentation des chauves-souris.

Un site à protéger

Attention, le gouffre se situe sur une propriété privée, il est interdit d'y pénétrer sans autorisation. Un bon moyen de ne pas perturber la quiétude de nos adorables noctambules !



Actualité

Des pelouses sèches, mais surtout riches !

Sur les coteaux et les causses qui encadrent le vallon de la Sandonie, on trouve des zones à la végétation rase et parfois dénudée, qui vit dans des conditions extrêmes : les pelouses sèches. La roche calcaire du sous-sol le rend très perméable, ce qui fait que l'eau de pluie s'infiltré très rapidement.

Résultat, les sols sèchent très rapidement, et les plantes doivent être adaptées à ces conditions difficiles.

Ainsi, il règne là une ambiance méditerranéenne, et si les pelouses peuvent paraître mornes et cramées en période estivale, elles révèlent une explosion de couleurs au printemps. Une grande diversité de plantes qu'on ne trouve nulle part ailleurs fleurit à ce moment-là. Certaines d'entre elles sont rares ou menacées, et les études menées par le Conservatoire botanique national Sud-Atlantique

ont révélé que les pelouses du site Natura 2000 sont d'une exceptionnelle richesse floristique. Parmi les plus emblématiques, on peut citer les orchidées comme l'Ophrys jaune, mais l'observateur attentif saura repérer les floraisons plus discrètes de la Sabline des chaumes ou du Buplèvre du Mont Baldo.

La présence des pelouses sèches est historiquement liée aux pratiques pastorales, celui-ci permettant un entretien doux du milieu et évitant son enrichissement. Cependant, avec la déprise agricole, les pratiques de pâturage se font plus rares, et les pelouses tendent petit à petit à s'embroussailler, menaçant la flore et la faune uniques qui y vivent. Natura 2000 peut cependant amener des financements pour restaurer les pelouses et y remettre en place du pâturage. Si vous êtes propriétaires de pelouses au sein du site et souhaitez œuvrer pour leur préservation, contacter l'animateur du site.



Ophrys jaune



Buplèvre du Mont Baldo



Sabline des chaumes



Pelouses sèches

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, quel bilan pour le site ?

Les MAEC sont des contrats à destination des agriculteurs qui visent à les accompagner dans la mise en œuvre de pratiques agricoles favorables à l'environnement. Elles sont rémunérées sur la base d'un surcoût ou manque à gagner par rapport aux pratiques habituelles.

Il existe différentes MAEC, selon les enjeux identifiés localement. Autour du site du Vallon de la Sandonie, ces mesures permettent par exemple aux agriculteurs d'agir en faveur des chauves-souris, en leur offrant des terrains de chasse de qualité et riches en insectes.

Au menu, reconversion de cultures en prairies naturelles, retard de fauche sur les prairies, absence de traitement phytosanitaires...

En 2023, 5 agriculteurs se sont engagés dans diverses mesures : retard de fauche, pâturage pour maintenir l'ouverture des milieux... Cela ne représente pas moins de 55 hectares de terres agricoles qui profitent pleinement aux chauves-souris, mais aussi aux paysages, à la flore, aux insectes et oiseaux !

Vous êtes exploitant agricole ? Contactez l'animateur du site pour en savoir plus.

Savez-vous planter les arbres... à la mode de Natura 2000 ?

La première cause de la disparition des espèces de plantes ou d'animaux est la destruction de leur habitat, c'est-à-dire de leur milieu de vie, leur maison. Le site Natura 2000 est là pour préserver ces habitats, rares et menacés, et ainsi préserver la faune et la flore riche et variée qui y vit.

C'est pour cela qu'une réglementation s'applique à certains projets au sein du site. Ainsi, les plantations ou nouveaux boisements de plus de 1 hectare, comme des vergers ou des truffières, sont soumis à une procédure particulière, l'évaluation des incidences. Ils pourraient en effet menacer les pelouses sèches, et les nombreuses plantes ou insectes rares qu'elles abritent.

Des adaptations du projet peuvent ainsi être nécessaires. L'animateur du site est là pour vous aiguiller, n'hésitez pas à le contacter !

A vos agendas !

Dimanche 26 mai

Randonnée nature : La biodiversité en marche !

À l'occasion de la fête de la Nature, venez découvrir les richesses du vallon de la Sandonie et la diversité de ses ambiances et de ses milieux naturels. Cette randonnée vous fera traverser tour à tour de larges forêts, des pelouses sèches dénudées, de belles prairies ou passer au pied des falaises.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez l'animateur du site.



Un animateur, pour quoi faire ?

Le rôle de l'animateur est de faire vivre le site, et d'y mettre en place les actions nécessaires à la préservation de la biodiversité en son sein.

Ses missions :

- Suivre les espèces et les milieux naturels du site, et améliorer les connaissances
- Aider à la mise en œuvre de contrats pour préserver ou restaurer les milieux naturels
- Accompagner les particuliers, les collectivités ou les entreprises dans leurs projets
- Faire connaître le site au grand public, et le sensibiliser
- Assurer la gestion administrative

Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites européens, désignés pour la rareté ou la fragilité des habitats naturels et des espèces animales et végétales qui s'y trouvent.

Natura 2000 a pour vocation la conservation de ce patrimoine naturel en valorisant les usages locaux qui ont contribué au maintien de cette biodiversité.

Contactez l'animateur

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine - Antenne Dordogne

Cyrille Gouat

c.gouat@cen-na.org

tél. 05 53 03 04 55

Pourquoi signer la Charte Natura 2000 ?

La Charte Natura 2000 contient des engagements de bonnes pratiques de gestion courante contribuant à la conservation des habitats et des espèces présents sur le site Natura 2000. Comme pour les contrats Natura 2000, sa signature donne droit à l'exonération de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
Siège : 6, ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél. 05 55 03 29 07
Mail : siege@cen-na.org

Avec le soutien financier de

La Lettre d'information « Vallon de la Sandonie » est une publication du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine - mai 2024
Crédits photos © CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire
Directeur de la publication : P. Seliquer
Conception-maquette : CEN Nouvelle-Aquitaine



Annexe 2 :
Brochures du site

Natura 2000 Une démarche volontaire

En ce qui concerne la gestion des sites Natura 2000, la France a opté pour une politique contractuelle basée sur le volontariat.

Tous les acteurs locaux (résidents, porteurs de projets, collectivités...) peuvent contribuer à la préservation de ce site remarquable.

Vous êtes propriétaire d'une parcelle au sein du périmètre ? Gestionnaire ou exploitant ? Les outils suivants sont à votre disposition :

- les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)
- les Contrats Natura 2000
- les Chartes Natura 2000



Envie d'en savoir plus ? Vous pouvez contacter l'animateur du site

**Le Conservatoire
d'espaces naturels de
Nouvelle-Aquitaine**

Antenne Dordogne
Cyrille Gouat
c.gouat@cen-na.org
Tél : 05 53 03 04 55

Avec le soutien financier de



**La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire**



Natura 2000 Vallon de la Sandonie

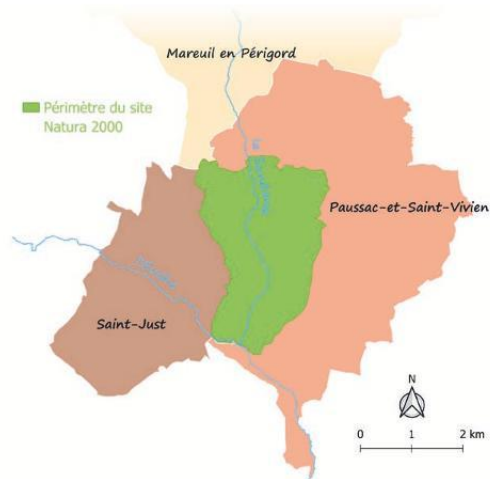


Présentation



Site Natura 2000 Vallon de la Sandonie

673 hectares
3 communes concernées
10 habitats d'intérêt européen
10 espèces d'intérêt européen



Cordulie à corps fin. © D. Bury

Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites européens, désignés pour la rareté ou la fragilité des habitats naturels et des espèces animales et végétales qui s'y trouvent. Natura 2000 a pour vocation la conservation de ce patrimoine naturel en valorisant les usages locaux qui ont contribué au maintien de cette biodiversité.



Murins à oreilles échancrées. © N. Quérou

Le patrimoine naturel

Le site présente une grande variété de milieux naturels sur un périmètre restreint, lui permettant d'accueillir une faune et une flore riches et originales.

Les coteaux calcaires sont constitués d'une mosaïque de pelouses sèches et de fourrés à buis ou à genévriers. Ces milieux abritent une flore exceptionnelle avec des espèces rares comme la Sabline des chaumes ou le Bugle petit-pin.

Autour de la rivière la Sandonie, les zones humides du vallon, à l'image des mégaphorbiaies ou des marais à marisque, sont fréquentées par le Cuivré des marais, un papillon ou la Cordulie à corps fin, élégante libellule.

Enfin, les falaises et grottes du site constituent des gîtes recherchés par plusieurs espèces de chauves-souris.

Préserver la tranquillité des chauves-souris

La vaste cavité du gouffre de Paussac abrite une importante colonie de chauves-souris. Pas moins de 16 espèces sont connues pour la fréquenter !

Si la très importante colonie de *Minioptères* de Schreibers qui venait s'y reproduire à la belle saison a malheureusement quitté le site, celui-ci est toujours apprécié en hiver. Petits et grands *Rhinolophes*, *Murins à oreilles échancrées* ou *Murins de Daubenton* se pressent ainsi par centaines pour venir y hiberner et échapper aux rigueurs de l'hiver ainsi qu'à l'absence de leur nourriture préférée, les insectes.

Plongées en léthargie, les chauves-souris sont alors extrêmement vulnérables et particulièrement sensibles au dérangement. Un réveil brutal peut leur être fatal. Contribuez à leur préservation en évitant toute pénétration dans leurs abris souterrains en période hivernale.

Pastoralisme et gestion d'espaces naturels

Les coteaux calcaires sont aujourd'hui soumis à la déprise agricole entraînant un embroussaillage progressif des milieux ouverts comme les pelouses sèches. Ce phénomène entraîne la disparition des espèces de faune et de flore qui leur sont spécifiques.

Le pastoralisme est un atout pour la gestion de ces écosystèmes sensibles. En pâturant, les animaux entretiennent un milieu où il est difficile de faire un entretien mécanique, permettant d'éviter son enrichissement. Les paysages, la faune et la flore sont ainsi préservés.



Bugle petit pin. © C. Gouat

La charte Natura 2000

Il est aussi possible de s'engager en faveur de la biodiversité par des actions simples et peu coûteuses. La charte Natura 2000 présente sous forme de recommandations et d'engagements les actions ou pratiques favorables aux espèces et habitats naturels présents localement. L'adhésion à la charte marque la volonté du signataire de s'engager dans une démarche de gestion de qualité.

Pour qui ? : Collectivités / Particuliers /
Agriculteurs / Sylviculteurs / Associations
Durée d'engagement : 5 ans

L'animation du site Natura 2000

Les missions des animateurs du site Natura 2000 sont notamment de :

- Informer, communiquer et expliciter la démarche Natura 2000
- Faire émerger des actions concrètes de gestion ou de restauration des milieux naturels et accompagner leur réalisation
- Assister les porteurs de projets dans leur évaluation des incidences au titre de Natura 2000
- Faire connaître localement les enjeux de biodiversité en sensibilisant le public aux richesses du site



Envie d'en savoir plus ?
Vous pouvez contacter
l'animateur du site

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

Antenne Dordogne
Cyrille Guat
c.guat@cen-na.org
Tél : 05 53 03 04 55

Avec le soutien financier de



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Natura 2000
Vallon
de la Sandonie

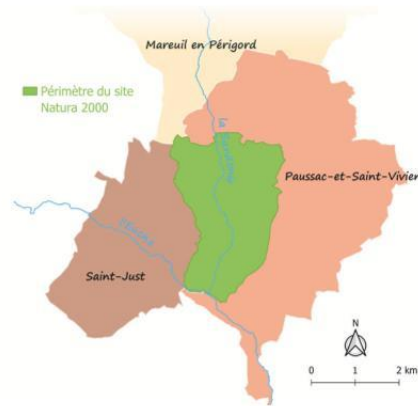


Outils de gestion



Le site en Bref

Vallon de la Sandonie



Structure porteuse de l'animation

Région Nouvelle-Aquitaine

Opérateur de l'animation

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

Superficie 673 hectares

La présence des milieux ouverts et semi-ouverts de pelouses sèches, landes à genévriers,... est dépendante de l'existence d'usages et d'activités agricoles extensives traditionnelles. Depuis plusieurs décennies, la déprise agricole sur ces milieux provoque un enrichissement des habitats, une homogénéisation des paysages et une perte de biodiversité associée.

De même, la biodiversité qu'accueillent les prairies (plantes, insectes mais aussi chauves-souris en chasse) dépend fortement des pratiques de agricoles qui y sont pratiquées : date de fauche, apport d'intrants...

Natura 2000 apporte les outils nécessaires aux acteurs du territoire pour conserver au mieux ces espaces patrimoniaux.

Natura 2000, comment ça marche ?

Les outils développés en France ont pour objectifs de préserver les milieux naturels et les espèces les plus rares à l'échelle européenne. Ils sont mis en place sur la base du volontariat. En fonction du statut du propriétaire et de la nature du foncier engagé, les outils diffèrent.

Les mesures agro-environnementales et climatiques

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont des contrats agricoles qui visent à favoriser la mise en œuvre de pratiques agricoles favorables à l'environnement par un exploitant agricole volontaire. Elles sont rémunérées sur la base d'un surcoût / manque à gagner par rapport à la pratique traditionnellement mise en œuvre.

Pour qui ? : Agriculteurs en activité

Durée d'engagement : 5 ans

Nature du foncier : surface inscrite à la PAC (SAU)

Exemples de MAEC

- Retard de fauche sur prairies
- Conversion de terres arables en prairies
- Maintien de l'ouverture par gestion pastorale
- ...

Les contrats Natura 2000

Les contrats Natura 2000 ont pour objectif de restaurer ou entretenir les milieux naturels reconnus d'intérêt communautaire. Ils sont passés entre la Région et le propriétaire volontaire d'une parcelle incluse dans un site Natura 2000. Le signataire s'engage à mettre en œuvre des actions et à respecter un cahier des charges en contrepartie d'une subvention de l'Europe et de la Région.

Pour qui ? : Propriétaire ou ayant droit, public ou privé

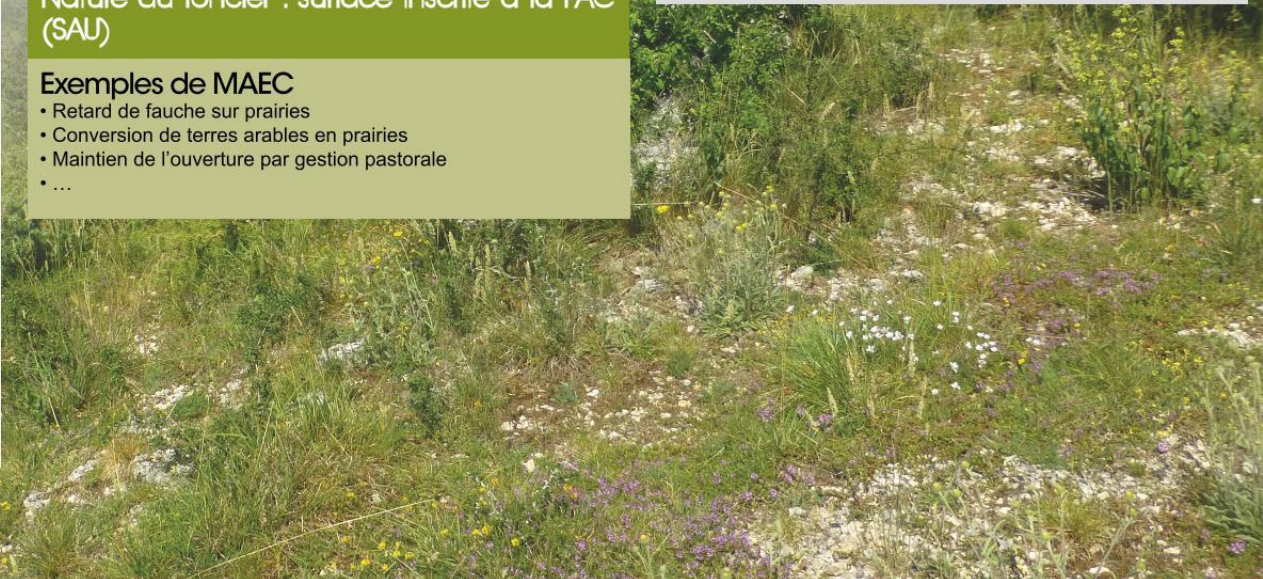
Durée d'engagement : 5 ans

Nature du foncier : toute surface, hors SAU (Surface Agricole Utile)

Exemples de contrats Natura 2000

Ces contrats permettent de réaliser des travaux de restauration ou de gestion écologique dans une logique non productive.

- Restauration de milieux ouverts par débroussaillage
- Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts
- Entretien des végétations de bord de cours d'eau
- ...



Annexe 3 :

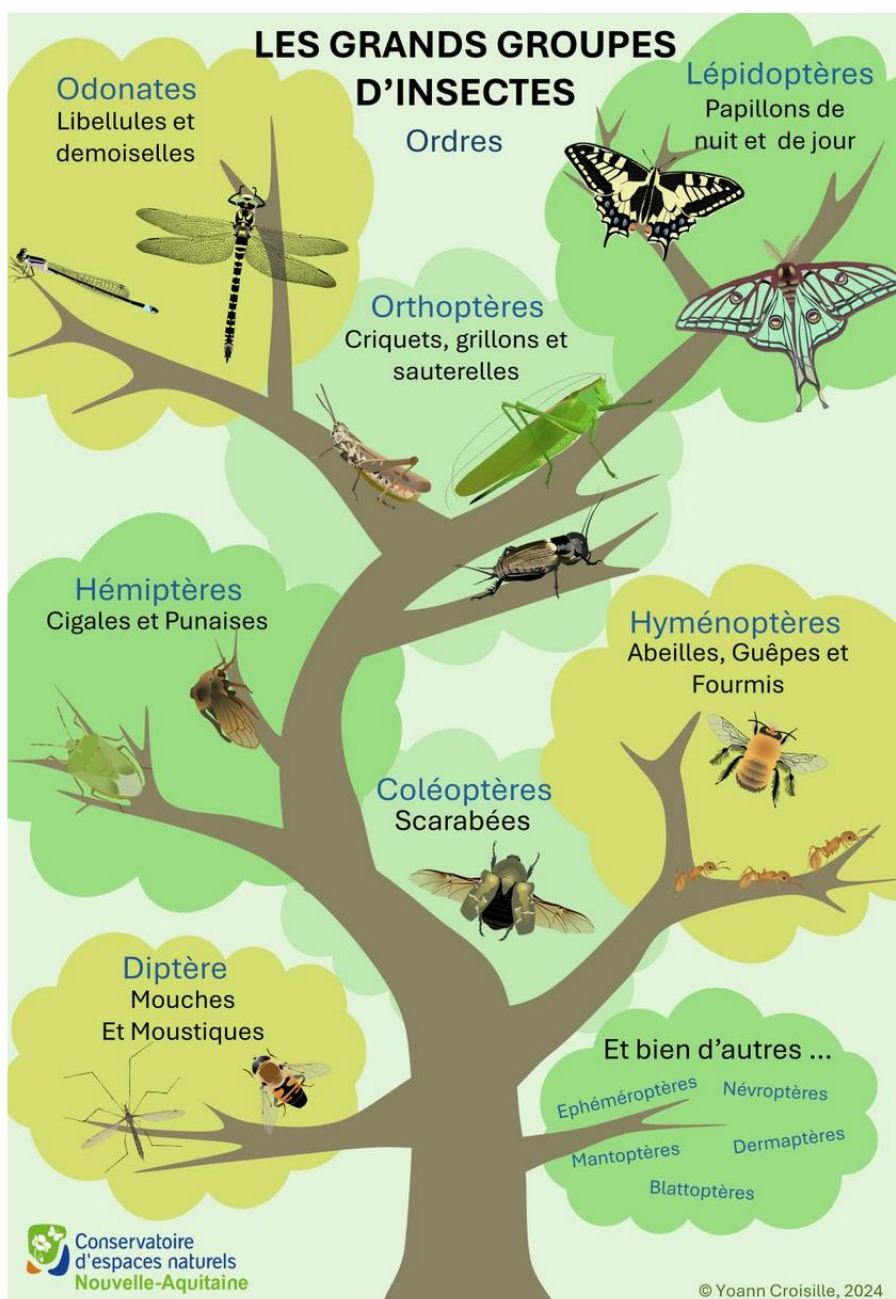
Article paru dans la lettre d'information du CEN Nouvelle-Aquitaine

Le Conservatoire fête la nature en Dordogne

Accueil / Actualités / Le Conservatoire fête la nature en Dordogne

< Précédent Suivant >

Rechercher...



Articles récents

- > Chantier d'entretien et de restauration des milieux naturels avec la classe bac pro GMNF (19)
- > Un nouveau site de la Fondation « Espaces naturels de France » en Haute-Vienne
- > Encore plus de bocage sur la ferme de Maisons Vieilles (87) : création d'un exclos pour une installation de haie spontanée.
- > Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine au Forum National des Associations et des Fondations
- > Des lycéens pour prendre soin des haies sur le site du bocage de Breux (86)

Le Conservatoire fête la nature en Dordogne

Du 22 au 26 mai, s'est tenue la 18^{ème} édition de la Fête de la nature, qui célèbre chaque année depuis 2007 la biodiversité autour d'animations gratuites organisées partout en France, pour amener le grand public à partir à la rencontre des richesses naturelles de nos territoires. Le Conservatoire a donc naturellement pris part aux festivités, en organisant plusieurs animations à la découverte du patrimoine naturel périgourdin.

Avec un peu d'avance sur le calendrier, une première animation a eu lieu le 18 mai, sur le site Natura 2000 des Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou. Quelques courageux ont bravé la pluie pour arpenter les hauteurs du village de Daglan, et en apprendre plus sur l'histoire géologique du causse et de ses roches calcaires, grâce à la participation de Jean-Jacques Jarrige, conservateur de la Maison de la pierre sèche et du causse de Daglan. Ils ont ensuite pu faire le lien avec la mosaïque de milieux naturels, ainsi que la flore et la faune diversifiées qu'abritent les coteaux.



Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

Vallon de la Sandonie

Le 25 mai, dans le cadre de la Journée de l'arbre, l'association Borrèze en scène a proposé un programme éclectique mêlant arbre, agriculture ou pastoralisme, ainsi que des ateliers et des stands d'artisanat autour de ces thématiques. Dès le matin, sur une parcelle récemment acquise par le Conservatoire et située au cœur du site Natura 2000 des Coteaux calcaires de Borrèze, c'était découverte de la riche flore des pelouses sèches : Cardoncelle molle, Leuzée conifère, Argyrolobe de Zanon et Phalangère à fleurs de lis se sont ainsi fait tirer le portrait.



Argyrolobe de Zanon

Cardoncelle molle

Leuzée conifère

Phalangère à fleurs de lis

Ce même jour, la ferme du Parcot à Échourgnac organisait ses neuvièmes journées nature en partenariat avec les associations naturalistes locales. C'est à cette occasion que de nombreux participants ont pu s'initier au merveilleux monde de la flore et des insectes. Lors des promenades autour du corps de ferme, petits et grands ont pu observer et photographier de nombreuses espèces : Damiers de la Succise, Zygènes, Agrions jouvencelles et autres...

Enfin, le 26 mai, une troupe de randonneurs est partie marcher dans le site Natura 2000 du Vallon de la Sandonie, pour observer la biodiversité à ses différentes échelles. Diversité des écosystèmes, avec des milieux de forêts, prairies, pelouses ou falaises. Diversité des espèces parmi la faune ou la flore : Orchidées, Hélianthèmes, Cuivrés des marais, Faucon pèlerin... Et aussi diversité génétique, lorsque les fleurs d'une même espèce se parent de diverses couleurs.

Ces moments conviviaux ont été l'occasion pour les participants de mieux connaître et comprendre la nature qui les entoure, et de les sensibiliser à l'importance de sa préservation, mission centrale du Conservatoire.

fête de la
nature



Annexe 4 :

Compte rendu d'activité à mi-parcours

Animation du Document d'objectifs de sites Natura 2000 en Dordogne

Compte-rendu d'activité à mi-parcours

Période mars à septembre 2024



Lot 2

- *Coteaux de la Dronne* (n° FR72006670)
- *Vallon de la Sandonie* (n° FR7200669)

Compte-rendu d'activité à mi-parcours

Vallon de la Sandonie
N° FR7200669

		Actions réalisées
1-Animation	1-1 Poursuivre les actions de sensibilisation, d'information, de communication	
	Publication de bulletins d'information	Création et diffusion du premier bulletin d'information du site au printemps. Invitation des communes à le diffuser localement.
	Sites Internet	Envoi adresse du site aux communes concernées à la suite du Copil et invitation à le diffuser
	Documents de communication	
	Animation d'une réunion publique ciblé	
	Articles dans les journaux	
	1-1 Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires	Animation nature le 26 mai. Randonnée nature au sein du site, boucle d'environ 6 km pour découvrir la diversité de milieux et d'espèces. 17 participants.
	1-2 Échanger avec d'autres animateurs de sites Natura 2000	26/03/24 : Réunion en visio Groupe projet Natura 2000 organisé par FCEN et Missions inter-réseaux N2000. Informations et échanges entre animateurs sur différents sujets (contrôles FEADER, Règlement européen restauration...)
2-Assistance technique	2-1 Contractualisation des actions du DOCOB	
	Accompagnement AFPL	
	Recensement et contact des signataires potentiels	Prise de contact avec mairie de St Just pour reprendre les discussion pour relancer un contrat Natura 2000. Proposition d'une présentation en conseil municipal et d'une visite de site pour présenter le projet. La mairie n'a pour l'instant pas donné suite. Relance à prévoir en vue du prochain appel à projet.
	Assistance technique et administrative des signataires	Appel à projet Contrats Natura 2000 non ouvert en 2024.
	Suivi et évaluation des contrats	Aucun contrat en cours
	Renseignement dans le système d'information des sites Natura 2000 « SIN2 »	Anciens contrats Natura 2000 sur le site renseignés dans la base de données
	2-2 Animation de la charte Natura 2000 dans les politiques publiques	
	2-3 Assistance technique	
	Régime d'évaluation des incidences Natura 2000	
	Assistance technique des porteurs de projet	
	2-4 Actions non contractuelles (hors contrats Natura 2000)	
Phase de programmation		
Phase de mise en œuvre		
	2-5 Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine	02/04/2024 : Participation au webinaire d'informations sur la gestion et le financement des sites Natura 2000 terrestres, à destination des animateurs, organisé par la Région 04/06 : Réunion avec Hugo Maillos
3-Suivi du site et du DOCOB	3-Suivi de l'exécution du programme d'action du DOCOB	
	3-1 Suivi biologique du site	Le suivi estival du gouffre de Paussac a été abandonné, en l'absence d'individus depuis plusieurs années en période estivale.
	3-2 Suivi socio-économique	
	3-3 Mise à jour du DOCOB et des FSD	
	Digitalisation des couches cartographiques	
Mise à jour du formulaire standard des données		
3-4 Évaluation de l'état de conservation des sites		
4- Assistance administrative	4-1 Organisation des COPILS	
	Organisation (envoyer les invitations ?)	
	Préparation et présentation	
	Rédaction CR	
	4-2 Elaboration de compte rendu et bilans	
Elaboration d'un compte-rendu d'activité à mi-parcours	Compte-rendu d'activité élaboré et envoyé	
Elaboration du bilan d'animation annuel		
Elaboration du bilan triennal d'animation		



Un outil au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie de territoires



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence

Tél : 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org



Contact :
CEN Nouvelle-Aquitaine
Antenne 24
212 boulevard des Saveurs – 24660 Coulounieix-Chamiers
Tél : 05 53 03 04 50
antenne24@cen-na.org

avec le concours financier de

